Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 15.01.2021
Numéro de publication: HR01-1005075557

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Sanity Ozone Sàrl, Chêne-Bourg

Sanity Ozone Sàrl
Rue de Genève 21
1225 Chêne-Bourg

Sanity Ozone Sàrl, à Chêne-Bourg, Rue de Genève 21, 1225 Chêne-Bourg, CHE-418.480.618. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.12.2020. But: La société a pour but l'achat, la vente, la diffusion d'appareils et produits antibactériens, les prestations de services, l'entretien et la désinfestation des locaux, des moyens de transport tels que les voitures, ambulances, cabines d'avions et trains, écoles, salles de cours universitaires, salons esthétiques, salles de sport, clubs de danse, locaux paramédicaux, laboratoires, hôpitaux, EMS, cafés, restaurants, ainsi que tout endroit s'y rapportant. La société peut effectuer, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, se rapportant directement ou indirectement à son but social. Elle peut acquérir, détenir et aliéner des biens immobiliers et, de manière générale, exercer toute activité en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut en outre accorder ou demander des prêts à ses associés, ses filiales ou des parties liées et réaliser toutes transactions commerciales, financières ou autres poursuivant directement ou indirectement son but. Elle pourra notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé: Vézien Michel Philippe, de France, à Saint-Julien-en-Genevois, FRA, pour 20 parts de CHF 1'000. Gérants: l'associé Vézien Michel Philippe, président, Arnold Nathalie Sylvie, de Genève, à Saint-Genis-Pouilly, FRA et Bélaz Christine Carol, de Genève, à Meyrin, tous trois avec signature individuelle. Selon déclaration du 22.12.2020, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 790 du 12.01.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève